



7 jours

Au bord de l'océan atlantique

Quand l'été arrive et que vous rêvez d'un endroit **paradisial** loin de chez vous, un endroit où il y a à la fois le **soleil et les plages**, pensez au Bénin ! Avec sa magnifique côte atlantique ponctuée de **hauts lieux historiques et culturels**, ce pays offre aux amoureux des voyages insolites le bonheur de vivre au naturel au bord de la mer tout en découvrant une part du riche passé et du patrimoine culturel du pays.

Seul, en famille ou entre amis, venez vous prélasser sous les cocotiers des plus belles plages du Bénin et découvrir un pays fascinant et méconnu !

Balnéaire

Histoire

Culture

Artisanat et vie locale

Difficulté: ●●●○○ 3/5

Confort: ●●●●● 5/5

Tarif par personne pour ce voyage privatisé pour moi et mes amis / ma famille

Participant(s)	1	2 - 3	4 - 5	6	7 - 8	9 - 10
Prix par personne	1,500 €	1,350 €	1,200 €	950 €	850 €	700 €

Inclus

- ✓ L'hébergement
- ✓ Les services d'un guide coordinateur francophone
- ✓ Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- ✓ Les activités mentionnées
- ✓ Les entrées de site

Non inclus

- ✗ L'aérien
- ✗ Les frais de visa
- ✗ L'assurance
- ✗ Les repas et boissons
- ✗ Les pourboires et dépenses personnelles
- ✗ Les extras

Itinéraire



Jour 1: Bienvenue au Bénin

Jour 2: Ganvié, la cité lacustre

Jour 3: Porto-Novo

Jour 4: Au bord de l'océan

Jour 5: Possotome et le lac Ahemé

Jour 6: Ouidah et la route des esclaves

Jour 7: Bon voyage

Jour 1 : Bienvenue au Bénin



Nous sommes accueillis à l'aéroport de Cotonou puis transférés à notre hôtel.

Reste de la journée libre

Emplacements

 Cotonou

Jour 2 : Ganvié, la cité lacustre



Nous entamons notre première journée d'exploration par une visite au **marché international à ciel ouvert** de Cotonou : le marché de Dantokpa. Ce vaste espace a le don de nous faire tourner la tête avec ses divers et multiples articles : amulettes, tissus, pagnes, objets de culte, etc. Aussi, produits vivriers, artisanaux et industriels s'y côtoient. De nombreux commerçants y viennent des quatre coins de l'Afrique établir leur étal, espérant conclure une affaire en or. Chaque jour, ce grand bazar rassemble des milliers de chalands et de vendeurs.

Nous nous rendons également à la **fondation Zinsou**, musée d'exposition et de promotion des **arts contemporains africains**.

Nous nous dirigeons ensuite à 25 km de là vers la cité lacustre de Ganvie. Ce village est implanté au milieu du lac Nokoué et est habité depuis 1770 par les Toffin, une tribu qui fuyait les **conflits inter-ethnies et les vices de l'esclavagisme**. Le spectacle qui défile sous nos yeux est exceptionnel : **son marché flottant** aux mille couleurs et aux mille senteurs, et ses **maisons de bambous et de pailles sur pilotis**. La balade se fait en pirogue.


Retour et nuit à Cotonou dans notre hôtel situé au bord de l'océan atlantique.

Emplacements

 Cotonou

 25km - ⌚ 40m

 Ganvié

 25km - ⌚ 40m

 Cotonou

Jour 3 : Porto-Novo



Puis nous prenons la route pour Porto Novo, la capitale administrative du **Bénin**. C'est également la capitale du département d'Ouémé. Cette belle et charmante ville portuaire se distingue par sa pluriethnicité et surtout par l'**architecture coloniale de ses bâtiments**, classés au Patrimoine mondial de l'Unesco (comme sa Grande Mosquée).

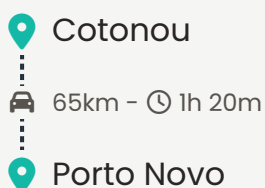
Cité africaine connue comme le cœur des cultes d'adoration du dieu **Orisha**, trois religions distinctes y prédominent : le **christianisme**, la religion **Yoruba** et le Vaudou, et l'**islam**.

Nous nous plongeons dans l'histoire et la culture avec la visite du musée ethnographique. On peut y admirer divers artefacts indigènes comme des masques de Guèlèdè, des armes et des instruments de musique.

Contemplation de la Grande Mosquée. Ce bâtiment s'avère un vrai régal pour les yeux. Ses façades multicolores et son style architectural ne sont pas sans rappeler ceux des églises de **Salvador da Bahia au Brésil**.

Nous terminons avec un tour du côté du vieux quartier de la ville. Les maisons coloniales qui bordent ses rues nous plongent dans un tout autre univers.

Emplacements



Jour 4 : Au bord de l'océan



C'est à Grand-Popo, ville qui abrite les **plus belles plages du Bénin**, que nous prenons nos quartiers ce jour. Excursion sur l'eau, visite du village vodoun, île aux oiseaux, point de rencontre entre la mer et le fleuve Mono, nous faisons le tour des sites marquants du coin.

Nous passons la nuit au bord de l'océan, à l'auberge Grand-Popo.

Emplacements

- 📍 Porto Novo
- 🚗 125km - ⌚ 2h 30m
- 📍 Grand-Popo

Jour 5 : Possotome et le lac Ahemé



Ce jour nous continuons notre traversée et posons nos valises dans le **village le plus reposant du pays**, Possotome, qui s'avère également un vrai **temple de l'animisme**. Nous visitons un temple jusque là tenu secret. L'apothéose de nos aventures du jour est la **balade en pirogue sur le lac Ahemé**.

Nuit dans une auberge au bord du lac.

Emplacements

📍 Grand-Popo

🚗 40km - ⌚ 50m

📍 Possotome

Jour 6 : Ouidah et la route des esclaves



Nous faisons ce matin le court transfert vers la ville de Ouidah, proche de la côte atlantique.




Nous consacrons la journée à de **longues heures de flânerie** dans cette ville historique et commençons par le temple des Pythons. Celui-ci se trouve en face la **Basilique de l'Immaculée-Conception**, la cathédrale de la cité, avec laquelle il forme un **contraste saisissant**.

Puis nous nous dégourdissons les jambes en explorant la forêt sacrée de Kpassé. Il s'agit d'un coin boisé où se dressent des **arbres centenaires**. Nous prenons plaisir à la découverte de son **temple vodoun** avec ses statues de divinités vaudous, ainsi qu'à la contemplation de l'**arbre iroko du roi**.

La **Route des Esclaves** demeure un circuit incontournable à Ouidah. Nous arpentons plusieurs kilomètres de plage pour retracer une à une les 5 étapes de ce sentier, **symbole de la traite négrière au Bénin**.

Nuit dans un hôtel au bord de la plage.

Emplacements

-  Possotome
-  45km - ⌚ 1h
-  Ouidah

Jour 7 : Bon voyage



Pour nos dernières heures au Bénin nous faisons un **petit tour dans Cotonou**, visitons une école si c'est jour de classe, procédons à nos **derniers achats**, puis sommes transférés vers l'aéroport pour notre vol retour.

Emplacements

- 📍 Ouidah
- 🚗 40km - ⌚ 45m
- 📍 Cotonou

Informations complémentaires

Modalités de réservation

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA**

ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.